

# RENNES (*Ille-et-Vilaine*)

Ancien hôtel Hay de Tizé  
5, place du Champ-Jacquet

## Châssis

*Dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle  
ou premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle*



Perchée à une dizaine de mètres et murée depuis l'intérieur, cette petite fenêtre n'était guère accessible avant la réhabilitation de l'hôtel (fig. E.1). C'est probablement ce qui l'a sauvée à maintes reprises et notamment lors du dramatique incendie de Rennes en 1720. Constituée d'éléments en réemploi, elle reste mystérieuse, mais offre un des derniers témoignages d'un type appelé aujourd'hui fenêtre « à l'anglaise » dont l'usage était pourtant des plus développés sur les façades à pan de bois de Rennes. Les photographies du début du siècle dernier en offrent quelques exemples, le plus spectaculaire étant celui de la maison dite de « Du Guesclin » (fig. 6.2), mais aucune étude n'avait permis d'en détailler la réalisation. Totalement conservée dans sa conception initiale, elle nous permettra de mettre en lumière ce type particulier et d'en montrer les usages à Rennes et parfois au-delà.

### 1 / L'hôtel de Tizé et les vestiges de châssis

L'hôtel de Tizé, construit dans les années 1660<sup>1</sup>, est un témoin remarquable de la période de prospérité qui accompagne l'installation du Parlement de Bretagne. Il est caractéristique de l'évolution de la construction à pan de bois à Rennes durant le XVII<sup>e</sup> siècle. Pour l'essentiel, le Grand Siècle abandonne l'encorbellement qui assombrissait les niveaux inférieurs jusqu'à la fin de la Renaissance. Les beaux décors sculptés de cette période disparaissent au profit de dessins de pan de bois plus géométriques et les combles adoptent des volumes de couverture plus complexes. L'escalier hors-œuvre cède la place à l'escalier intérieur, de type rampe sur rampe, et la pierre prend progressivement une plus grande importance. A Tizé, elle est adoptée pour le rez-de-chaussée, mais l'hôtel de Brie, édifié en 1664, était déjà entièrement en pierre. La fin du siècle privilégiera ce mode de construction, plus moderne et plus conforme à l'hôtel parisien, et l'incendie de 1720 mettra un coup d'arrêt au pan de bois pour toutes les nouvelles façades sur rue, les autres conservant parfois le bois pour des raisons économiques malgré les règlements l'interdisant. Mais, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, de beaux hôtels sont encore construits par les charpentiers, le programme le plus ambitieux étant celui de la place des Lices, à l'extérieur des remparts.



Fig. E.1. Hôtel Hay de Tizé (façades nord-est et sud-est)  
Carte postale non datée (détail), Ed. Jos Le Doaré, Châteaulin  
Source Musée de Bretagne et écomusée du pays de Rennes

De par sa conception et ses éléments en réemploi, le châssis étudié ici ne peut guère être rapproché de la construction de l'hôtel de Tizé vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Par contre, il reste au rez-de-chaussée des volets intérieurs dans la première travée qui proviennent peut-être de ses croisées d'origine (fig. 1.4), et un bâti dormant dans la quatrième qui en émane sans aucun doute (fig. 1.5). Il adopte la conception classique de cette époque avec un meneau et un croisillon moulurés d'un tore, ce dernier étant placé aux deux tiers de la hauteur. A noter également que sa pièce d'appui n'est pas moulurée et adopte le même profil que les autres éléments de son bâti périphérique, l'emploi d'une pièce d'appui en quart-de-rond semblant être tardif en Bretagne<sup>2</sup> (fig. E.2).

1 P. Banéat, *Le Vieux Rennes*, Rennes, Plihon et Hommay, 1904, p. 112-114 ; D. Leloup, *Rennes. Une capitale en pan-de-bois*, Morlaix, Skol Vreizh, 2017, p. 57. Raymond Cornon le date de 1640 ; R. Cornon, « Les hôtels de Rennes au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin des Amis du Musée de Rennes*, n°3, printemps 1979, p. 106-129.

2 Le château du Lou du Lac à La Chapelle-du-Lou-du-Lac (étude n°35012), profondément remanié en 1657 et donc contemporain de l'hôtel de Tizé, montre une pièce d'appui en quart-de-rond, mais elle ne fait que reprendre le profil périphérique du bâti dormant. On ne peut donc assurer que cet élément jouait

Fig. E.2. Appui de la croisée du rez-de-chaussée (quatrième travée)

L'étude du petit châssis avec ses vantaux ouvrant à l'anglaise<sup>3</sup>, c'est-à-dire vers l'extérieur, a été réalisée dans les ateliers de menuiserie Drouin Gandon à Rennes dans le cadre de la réhabilitation de l'hôtel. Le temps consacré au relevé ne nous a pas permis de mener des analyses sur le site. Nous verrons dans le chapitre suivant le détail de sa fabrication, mais il est important de préciser qu'il ne s'agit pas d'une double fenêtre, c'est-à-dire une seconde fenêtre posée à l'extérieur pour isoler le logement. Ce type, qui pouvait ouvrir à l'intérieur comme à l'extérieur, était largement utilisé et Jacques-André Roubo en donne les principales dispositions dans *L'Art du Menuisier* publié en 1769<sup>4</sup>. Il n'avait pas de volets intérieurs, puisque ceux-ci étaient posés sur la fenêtre principale. Le châssis de l'hôtel de Tizé et les autres exemples que nous verrons à Rennes étaient quant à eux dotés de volets intérieurs dont le déploiement pouvait être gêné par l'épaisseur du bâti dormant. Malgré tout, ces ouvrants à l'anglaise offraient l'immense avantage de ne pas encombrer le logement et de laisser ainsi libre les trumeaux de fenêtres. Leur utilisation semble tardive et n'avoir affecté que les façades à pan de bois, dans un souci de rénovation. Hormis le châssis étudié ici qui est muni de vitreries mises en plomb, les autres exemples encore en place ou visibles sur les photos anciennes sont dotés de petits carreaux, mais le nombre trop limité de vestiges ne permet plus de savoir si certains d'entre eux n'avaient pas été modifiés pour les adapter. Le châssis de Tizé est un amalgame d'éléments plus anciens dont la provenance ne peut être assurée. Aucun de ceux-ci n'étant identiques, nous les décrivons tous en nous plaçant depuis l'intérieur pour éviter toute confusion.

A la suite de cette analyse, nous donnerons quelques rares exemples conservés à Rennes pour essayer d'en mesurer les spécificités et les comparer à celles de Tizé. Des photos anciennes, nous permettrons également d'élargir l'horizon aux autres villes bretonnes.

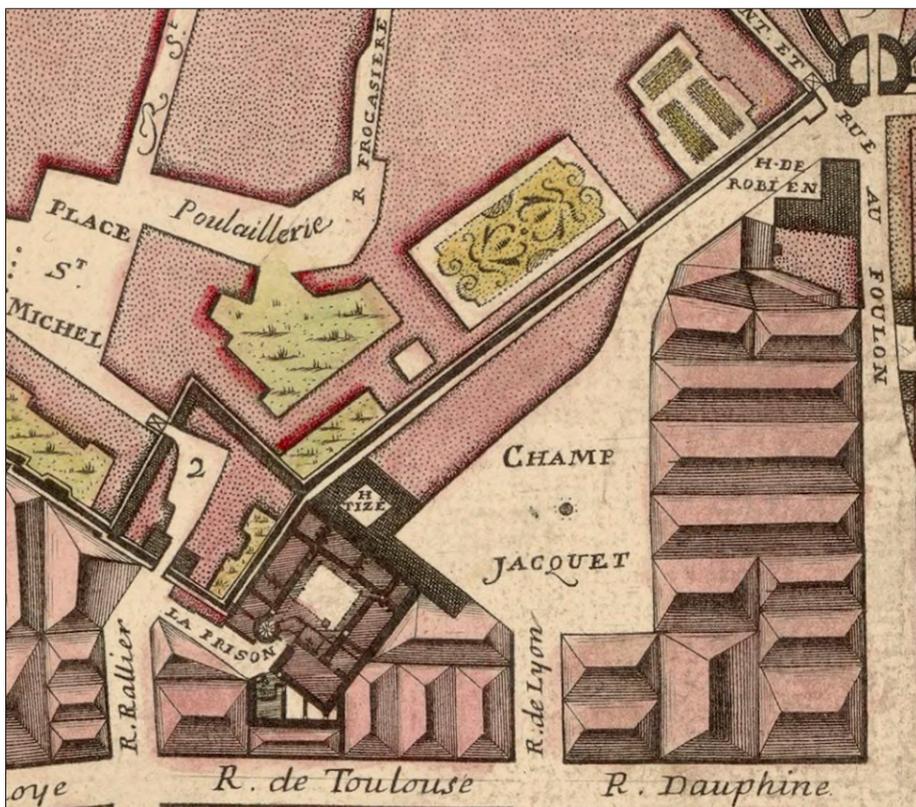


Fig. E.3. « Plan de la ville de Rennes en 1726 levé par F. Forestier après l'incendie arrivé le 22 Xbre 1720 »

(détail de l'hôtel de Tizé à l'ouest du Champ-Jacquet)

Légende : « ce qui est en forme de toit marque la quantité d'emplacemens qui ont été distribués dans la partie incendiée »

Source gallica.bnf.fr

## 2 / Le châssis

### La menuiserie

#### Le bâti dormant

Il est composé d'un simple cadre fixé sur le pan de bois et assemblé à tenons et mortaises traversées. Les assemblages sont logiquement chevillés en diagonal (plan n°1). L'ensemble est posé sur un appui mouluré rapporté sur le pan de bois (fig. 1.3). A l'extérieur, une feuillure permet d'installer les vantaux vitrés à recouvrement (plan n°3). Le bâti montre la trace d'une mortaise parfaitement axée sur sa traverse haute que l'on n'observe pas sur sa traverse basse et qui ne peut correspondre à la conception du châssis (fig. 2.3 et plan n°1). Le montant gauche présente également une mortaise trop haute qui a été en partie obturée (fig. 3.2). Il y a à l'évidence un réemploi d'éléments plus anciens.

#### Les vantaux vitrés

##### Le vantail gauche

Il est constitué d'un bâti assemblé à tenons et mortaises traversées. En partie haute, les chevilles sont parallèles aux arasements, alors qu'en partie basse, elles sont décalées (fig. 2.1). Il semble donc y avoir eu une modification de ce bâti. Il est divisé en hauteur par une traverse en retrait qui permet d'installer un volet sur toute sa hauteur. Cette traverse est moulurée d'un filet surmonté d'un tore dont les extrémités sont flottées sur les battants (plan n°3, section B-B). Il est à noter que les montants ont une feuillure intérieure pour installer les volets, alors que les traverses en sont dépourvues (plan n°3, sections A-A et B-B). Le vantail, qui est installé à recouvrement à l'extérieur du bâti dormant, est mouluré sur son pourtour d'un quart-de-rond à un carré.

##### Le vantail droit

Dans son dessin ce vantail est évidemment proche du premier, mais sa fabrication montre de nombreux points différents. Il est assemblé à tenons et mortaises traversées, les assemblages étant chevillés en diagonal à l'inverse des pratiques (plan n°2), mais cette méthode étant encore probablement récente à cette époque, on peut admettre des variations. On retrouve la même traverse intermédiaire en retrait, cependant d'une hauteur plus importante et sans moulure extérieure (plan n°3, section C-C). Une feuillure intérieure périphérique permet d'installer le volet alors que sur le vantail précédent, elle était réservée aux seuls battants. Le pourtour du vantail qui fait recouvrement sur le bâti dormant est également mouluré d'un quart-de-rond, mais sans carré (plan n°3, section C-C). L'examen de ces deux vantaux montre incontestablement des réemplois et des adaptations d'ouvrages plus anciens.

intentionnellement le rôle d'une pièce d'appui.

3 Si l'Angleterre a donné son nom à ce système, les pays au nord de la France l'ont aussi précocement et largement employé.

4 J.-A. Roubo, *L'art du menuisier*, première partie, Paris, 1769, p. 102-104 et planche 28.

## Les volets

### Le volet gauche

Il est constitué d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées dont les assemblages sont chevillés parallèlement aux arasements (plan n°1). La technique est différente des vantaux vitrés, mais les bâtis des volets étant moins fragiles, la différence est habituelle. Le bâti est ici divisé par une traverse intermédiaire dont les tenons sont maintenus par une seule cheville. Nous verrons que ceux de l'autre volet sont fixés traditionnellement par deux chevilles (plan n°1). Cette traverse sépare deux panneaux à glace à l'intérieur et à plate bande simple à l'extérieur (plan n°3, section B-B). Curieusement, le bâti ne reçoit aucune moulure en dehors de son quart-de-rond à un carré, comme le vantail qui le reçoit, pour réduire la perception du recouvrement. Le volet ouvre évidemment vers l'intérieur, mais son débattement est limité par un ferrage trop proche du bâti dormant. Contrairement aux usages des trois premiers quart du XVIIe siècle qui liaient chaque panneau de vitrerie à un volet, le volet couvre ici deux vitreries grâce à la traverse en retrait du vantail vitré.

### Le volet droit

Si ce volet ressemble au précédent, quelques différences sont à remarquer. Les tenons de sa traverse intermédiaire sont tenus par deux chevilles et montrent ainsi que les deux ouvrages sont issus de mains différentes. Ses panneaux sont égaux en hauteur au contraire du précédent, mais ses éléments ont des largeurs plus irrégulières (plan n°1). Son bâti présente aux deux faces un chanfrein grossièrement taillé au ciseau. Il était probablement à l'origine dépourvu de toute moulure comme le premier. Son pourtour est mouluré d'un quart-de-rond sans carré, comme le vantail qui l'accueille, mais au contraire de l'autre volet.

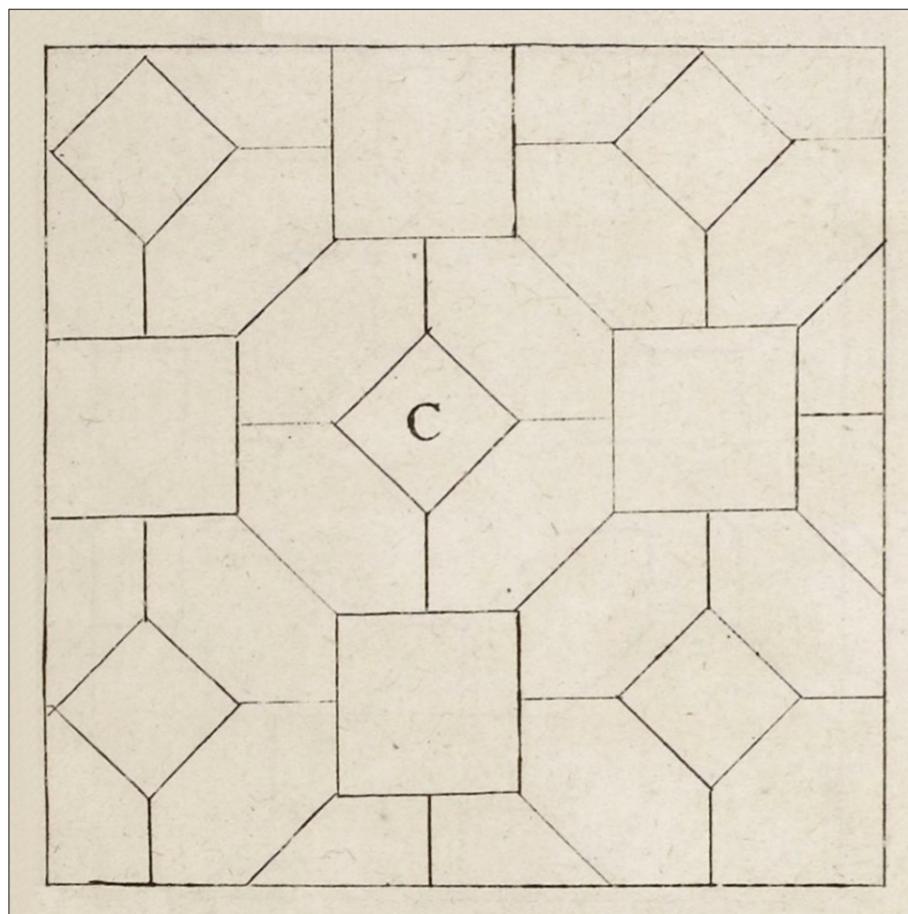


Fig. E.4. Décor de « borne couchée double »

André Félibien, « Des principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, et des autres arts qui en dépendent... », Paris, Coignard, 1676.

(détail de la planche XL, p. 267)

## La serrurerie (planche n°3 et plan n°4)

### Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés et des volets est assurée par des fiches à gond sensiblement identiques (hauteur de 53 à 56 mm pour un diamètre de 12 à 13 mm). Leur emploi est fréquent en Bretagne au XVIIe siècle et encore dans les premières décennies du suivant. Autre élément montrant un réemploi, le volet gauche est doté de trois fiches, alors que le droit n'en reçoit que deux (plan n°1).

### Les organes de fermeture

Le vantail vitré gauche qui condamne le droit ferme par deux verrous verticaux de facture différente. Leur pêne est semblable, tout au moins par leur queue terminée en volute, mais leur platine n'adopte pas la même forme. Celle du haut est haute et quadrangulaire (fig. 3.3), alors que celle du bas est courte et terminée par une forme en feuille (fig. 3.6).

Quant aux volets, ils montrent eux aussi des serrureries différentes. Le gauche est pourvu d'un loquet sur une platine formant une petite table à oreilles (fig. 3.4) et le droit d'un loquet sur platine ovale (fig. 3.5 et 3.7), les deux étant munis d'une clenche repliée sur elle-même pour former le bouton. Les factures de ces ouvrages ne sont pas égales et il est à noter par ailleurs que les vantaux et les volets ne montrent pas de traces de serrureries antérieures.

### Les organes de préhension

La préhension des volets est améliorée par des pendeloques (fig. 3.4 et 3.5). Là encore, on peut constater qu'elles sont différentes et qu'il s'agit d'un réemploi. Leur usage était fréquent au XVIe siècle et dans la première moitié du suivant, mais ne semble guère avoir perduré au-delà.

## La vitrerie (planche n°4 et plans n°5 et 6)

Ces vitreries exceptionnellement conservées sont à « borne couchée double » selon la définition donnée par André Félibien en 1676 (fig. E.4)<sup>5</sup>. Les grands carrés mesurent environ 99 par 99 mm, les carrés sur la pointe 66 par 66 mm, et les bornes 141 par 69 mm (entre les plombs). En hauteur, les panneaux sont répartis symétriquement de part et d'autre des deux traverses intermédiaires. L'effet est quelque peu perturbé par la hauteur différente de ces dernières. En largeur, les panneaux semblent également axés, mais il n'en est rien. Le dessin débute sur une borne couchée entière, mais les vantaux vitrés un peu trop larges ne permettent pas de le terminer de la même façon. Il a donc été nécessaire d'ajouter une largeur de plomb en plus à l'extrémité des bornes sur la rive opposée (plans n°5 et 6). On voit ici la difficulté d'équilibrer ce dessin de vitrerie, contrairement à des bornes en carré. Les verres sont verdâtres, présentent des traces circulaires et ont une épaisseur moyenne de 1,3 mm témoignant de l'utilisation de plateaux de verre circulaires. La mise en plomb est réalisée avec des profilés de 9 mm de large et de 2 mm d'épaisseur (âme striée de 1 mm, profondeur de sertissage 4 mm, ailes de 0,4 mm d'épaisseur). Toutes ces vitreries, qui sont maintenues par des vergettes de section carrée très irrégulière, ont été réparées par des plombs de casse.

<sup>5</sup> L'hôtel du Molant, sise au 34 place des Lices à Rennes et édifié à la fin des années 1660, conserve lui aussi deux panneaux de vitrerie dans une cour intérieure, mais elles sont à « borne double et simple » selon Félibien.

## Datation

Ce châssis constitué en partie d'éléments en réemploi et adaptés est de fait difficilement datable. Sa serrurerie simple et traditionnelle ne peut constituer un marqueur précis. Trois caractéristiques nous permettent par contre de penser qu'il est postérieur à l'édification de l'hôtel : il est le seul à être rapporté sur les façades depuis l'extérieur ; ses vantaux vitrés utilisent des assemblages traversés dont le développement appartient à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ; ses volets occupent toute la hauteur des vantaux selon une technique qui ne semble pas non plus être antérieure à cette période. L'utilisation de vitreries mises en plomb ne peut constituer un élément fiable, celles-ci étant encore en usage sur les façades secondaires réalisées après l'incendie de 1720. Comme nous l'avons vu plus haut, cet incendie n'a toutefois pas été sans conséquence sur l'hôtel de Tizé puisqu'il était à sa limite et que son propriétaire a été obligé d'investir des sommes importantes pour en réparer les dégâts (fig. E.3). M. des Nétumières déclare ainsi dans un procès-verbal de 1721 avoir « perdu tant en meubles et provisions qu'argent dépensé pour arrêter le cours du feu qui embrasoit les maisons voisines de son hostel, la somme de six mil livres »<sup>6</sup>. Ce châssis aurait pu être installé à la suite de cet incendie, mais les traces noirâtres au niveau de ses traverses intermédiaires et au pourtour de ses bâtis semblent plutôt indiquer qu'il a été témoin des événements, à cet endroit ou ailleurs. Les vitreries mises en plomb ont probablement été refaites après l'incendie. Elles montrent par ailleurs des plombs de casse qui témoignent de leur entretien avant le murage de la fenêtre. Au vu de ces éléments, on ne peut dater précisément la fabrication de ce petit châssis, mais seulement la limiter au dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle ou au premier quart du suivant.

### 3 / Les autres vestiges de châssis à l'anglaise à Rennes et en Bretagne (planche n°5 à7)

Quelques châssis partiellement conservés à Rennes nous permettent de définir plus précisément les caractéristiques de ces fenêtres à l'anglaise. Les ouvrants sont systématiquement ferrés sur un bâti dormant, lequel vient en applique sur la façade exclusivement à pan de bois. Il s'agit, semble-t-il, toujours d'un ouvrage rapporté sur une façade plus ancienne. Au rez-de-chaussée, les vantaux recevaient des volets extérieurs qui ne pouvaient être manœuvrés que depuis la rue (fig. 6.2). Nous ne développerons pas ce sujet ici, mais dans une étude thématique sur les contrevents. Aux étages, ces vantaux vitrés ne pouvaient évidemment pas être conçus de cette façon. Ils étaient donc dotés si nécessaire de volets intérieurs. Les photos anciennes ne les montrent jamais, sauf sur la porte Mordelaise où on en devine un (fig. 6.3, à gauche sur la photo). Beaucoup ont probablement été éliminés au cours du temps. Sur l'une des deux fenêtres conservées au 12 rue de la Psalette (fig. 5.3, fenêtre jouxtant celle de la fig. 5.1), les pointes des fiches à gond visibles depuis l'extérieur et les mentonnets en témoignent. La même observation peut être faite sur la maison de la rue Saint-Mélaine (fig. 5.2). Tous les vantaux sur les photographies anciennes et les rares vestiges sont à petits-bois, mais seul un examen attentif permettrait de confirmer qu'ils n'ont pas subi de modifications. En outre ces vantaux sont systématiquement assemblés à tenons et mortaises traversées pour leur assurer une meilleure tenue. Ces éléments semblent confirmer un emploi tardif de ce type de châssis, ne remontant probablement pas avant le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle et se développant dans le siècle suivant. Les photographies anciennes de Rennes témoignent d'un usage important de ce type, devenu rare avec la destruction de certains quartiers populaires (fig. 6.1, rue de la Parcheminerie ; fig. 6.4, rue de Brest) ou la restauration des maisons dans leur état supposé d'origine (fig. 6.2, maison dite de Du Guesclin, rue Saint-Guillaume).

L'emploi de ce type de châssis n'était pas propre à Rennes. Les photographies anciennes en montrent d'autres exemples dans les villes bretonnes, à Vannes (fig. 7.1 et 7.2), Quimper (fig. 7.3), Quimperlé (fig. 7.4), Landerneau (fig. 7.5), Lannion ou Saint-Malo (fig. E.5). Dans ce dernier cas, les ouvrants formaient une longue vitrine. Sinon, leurs caractéristiques ne différaient pas de celles de Rennes.

**Remerciements :** à M. Arnaud Gandon, Directeur des ateliers de menuiserie Drouin Gandon (Rennes) dans lesquels nous avons fait le relevé du châssis, et à M. Patrick Bettembourg, architecte et maître d'œuvre de la réhabilitation de l'hôtel.

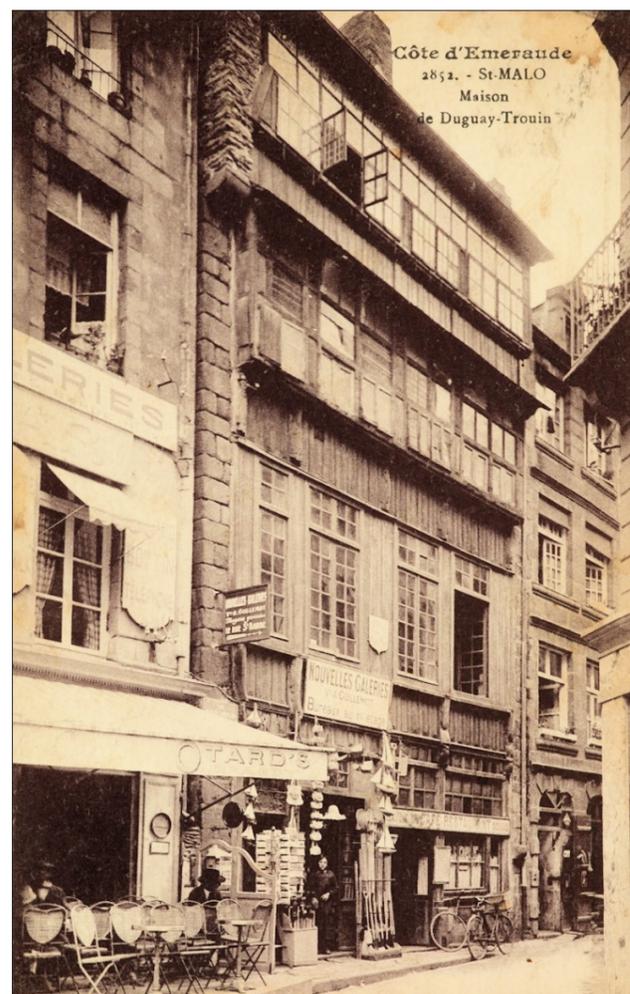


Fig. E.4. Saint-Malo, maison de Duguay-Trouin  
Carte postale, Ed. Laurent-Nel, Rennes  
Source Musée de Bretagne et écomusée du pays de Rennes

#### Situation



#### Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Châssis
- Planche n°3 : Serrurerie
- Planche n°4 : Vitrerie
- Planche n°5 : Vantaux vitrés à l'anglaise (Rennes)
- Planche n°6 : Vantaux vitrés à l'anglaise (Rennes)
- Planche n°7 : Vantaux vitrés à l'anglaise (Bretagne)
- Plan n°1 : Elévation intérieure
- Plan n°2 : Elévation extérieure
- Plan n°3 : Sections
- Plan n°4 : Serrurerie
- Plan n°5 : Vitrerie
- Plan n°6 : Vitrerie

<sup>6</sup> P. Banéat, op. cit., p. 151. Sur l'incendie de Rennes, voir : Claude Nières, *La reconstruction d'une ville au XVIII<sup>e</sup> siècle. Rennes 1720-1760*, Paris, Klincksieck, 1972.